

16630

Institut d'Elevage et de Médecine  
Vétérinaire des Pays Tropicaux  
10, rue Pierre Curie  
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

Ecole Nationale Vétérinaire  
d'Alfort  
7, avenue du Général-de-Gaulle  
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

Institut National Agronomique  
Paris-Grignon  
16, rue Claude Bernard  
75005 PARIS

Muséum National d'Histoire Naturelle  
57, rue Cuvier  
75005 PARIS

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES  
PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES

**SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE**

L'ELEVAGE ET LA PECHE A DJIBOUTI :  
ETAT DES LIEUX, PERSPECTIVES

*par*

**Arnaud DELAFOSSE**

année universitaire 1992-1993



**SOMMAIRE**

INTRODUCTION.....	1
<b><u>I - DJIBOUTI : LE PAYS</u></b> .....	6
A - SITUATION GEOGRAPHIQUE et GEOLOGIQUE .....	6
B - LE CLIMAT .....	6
C - LA POPULATION .....	8
D - L'ECONOMIE .....	8
<b><u>II - L'ELEVAGE A DJIBOUTI</u></b> .....	11
A - LA SITUATION DE L'ELEVAGE DANS LE PAYS.....	11
α) L'élevage pastoral traditionnel .....	11
. Généralités : le milieu, les hommes .....	11
. Particularités de l'élevage bovin .....	17
. Particularités de l'élevage camelin .....	19
. Particularités de l'élevage des petits ruminants	20
β) L'élevage laitier péri-urbain.....	21
B - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE .....	25
α) L'élevage traditionnel.....	25
β) Perspectives de développement de l'élevage laitier péri-urbain.....	29
<b><u>III - LA PECHE A DJIBOUTI : UNE ACTIVITE ENCORE MARGINALE</u></b>	31
A - HISTORIQUE .....	31
B - ETAT DES LIEUX .....	31
C - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE A DJIBOUTI.	36
CONCLUSION.....	38
BIBLIOGRAPHIE.....	40

## INTRODUCTION

La République de Djibouti est un petit pays d'Afrique orientale indépendant depuis 1977.

Dans ce pays semi-désertique, l'élevage nomade reste la seule activité traditionnelle; il faisait vivre pauvrement les tribus Afars et Somalis qui y vivaient.

Situé à mi-distance de l'équateur et du tropique du cancer, en position stratégique idéale au débouché de la Mer Rouge, face au Yémen, le pays a attiré la convoitise des puissances coloniales.

Après s'être installée, la France a fixé les frontières du pays en 1880 et créé la ville de Djibouti.

La stabilité politique qui s'en est suivie et l'amélioration des conditions de vie des populations ont permis une explosion démographique qui pose, aujourd'hui, le problème de l'approvisionnement en protéines de la population.

En effet, on estime la consommation en protéines animales à 17,5 kg par habitant et par an d'équivalent viande de boeuf, alors que le seuil de carence se situe à 25,2 kg par habitant et par an.

Un Djiboutien consomme ainsi un petit kilogramme de poisson chaque année (contre 14 kg pour un Français), malgré la présence d'une mer particulièrement riche.

En zone rurale, l'alimentation de base se compose de lait accompagné du Dourra (fruit du palmier Doum séché).

La viande est rarement consommée (elle est réservée aux grandes occasions) et le poisson est complètement ignoré.

En ville, le lait en poudre est omniprésent car il est vendu 3 fois moins cher que le lait frais (50 FD/litre au lieu de 150 FD/litre<sup>1</sup>) produit en zone péri-urbaine.

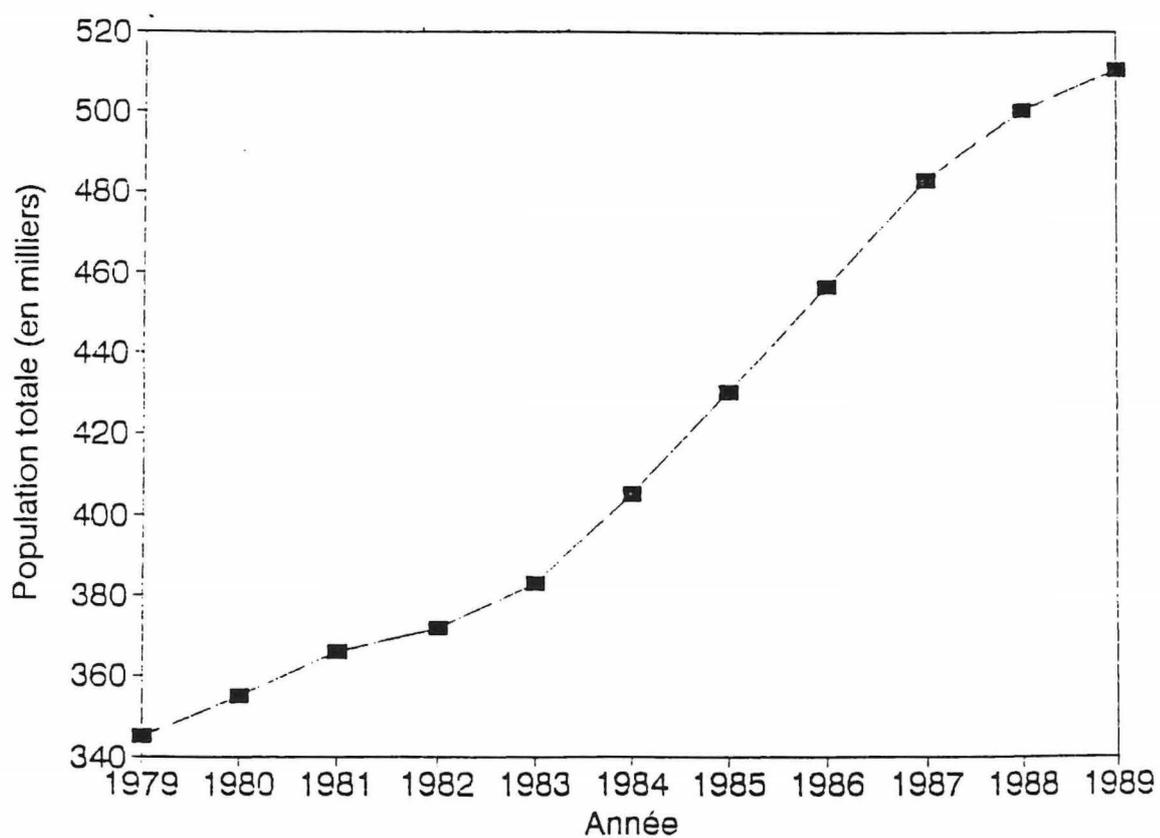
Le poisson, que l'on trouve sur les marchés de Djibouti, Tadjourah ou Obock, est encore boudé malgré son prix raisonnable (300 FD/kg) comparé à celui de la viande

---

<sup>1</sup> 100 Francs Djiboutiens (1FD) = 4 FF

## Graphique 1

Evolution de la population Djiboutienne au cours de la dernière décennie.  
(Source : Direction de la statistique - République de Djibouti - 1989)



La République de Djibouti, comme de nombreux autres pays en développement, est donc confrontée au problème de l'autosuffisance alimentaire en général et protéique en particulier.

En effet, avec un taux d'accroissement naturel de 3 p.100 (graphique 1) par an, un afflux constant de réfugiés Somaliens et Ethiopiens et une production de protéines d'origine animale stagnante, les carences alimentaires des populations risquent de s'aggraver (graphiques 2 et 3).

Si l'aide alimentaire directe, généralement fournie par des organismes internationaux ou des ONG<sup>2</sup>, est une solution d'urgence à ces problèmes, elle ne doit pas se substituer à la production locale ou désorganiser les circuits économiques fragiles. Seul le développement des ressources alimentaires du pays fourniront une solution à long terme.

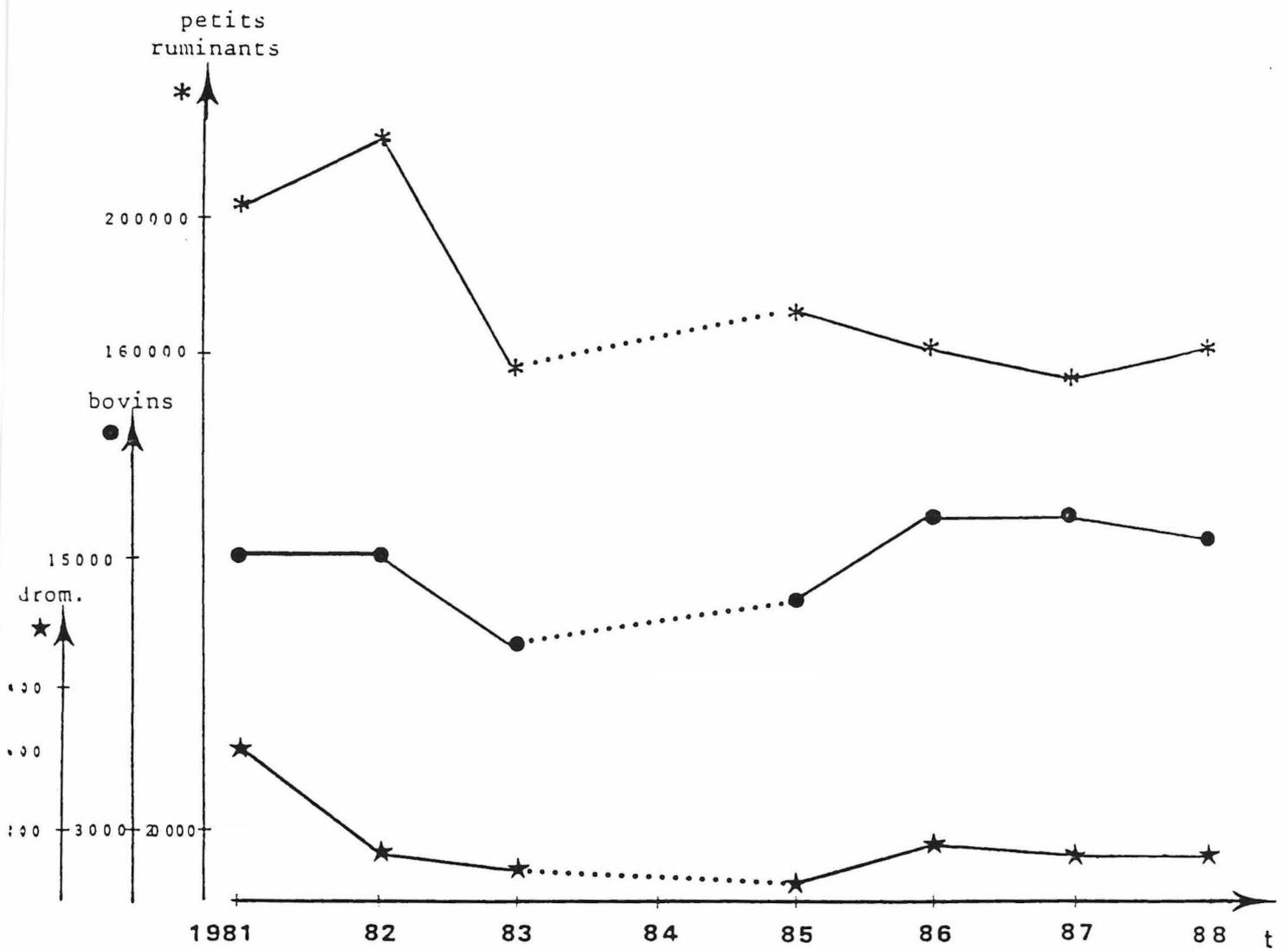
Après avoir décrit le pays et ses particularités, nous essayerons d'analyser la situation actuelle de l'élevage et de la pêche à Djibouti et les perspectives de développement de ces activités.

---

<sup>2</sup>ONG : Organismes non gouvernementaux.

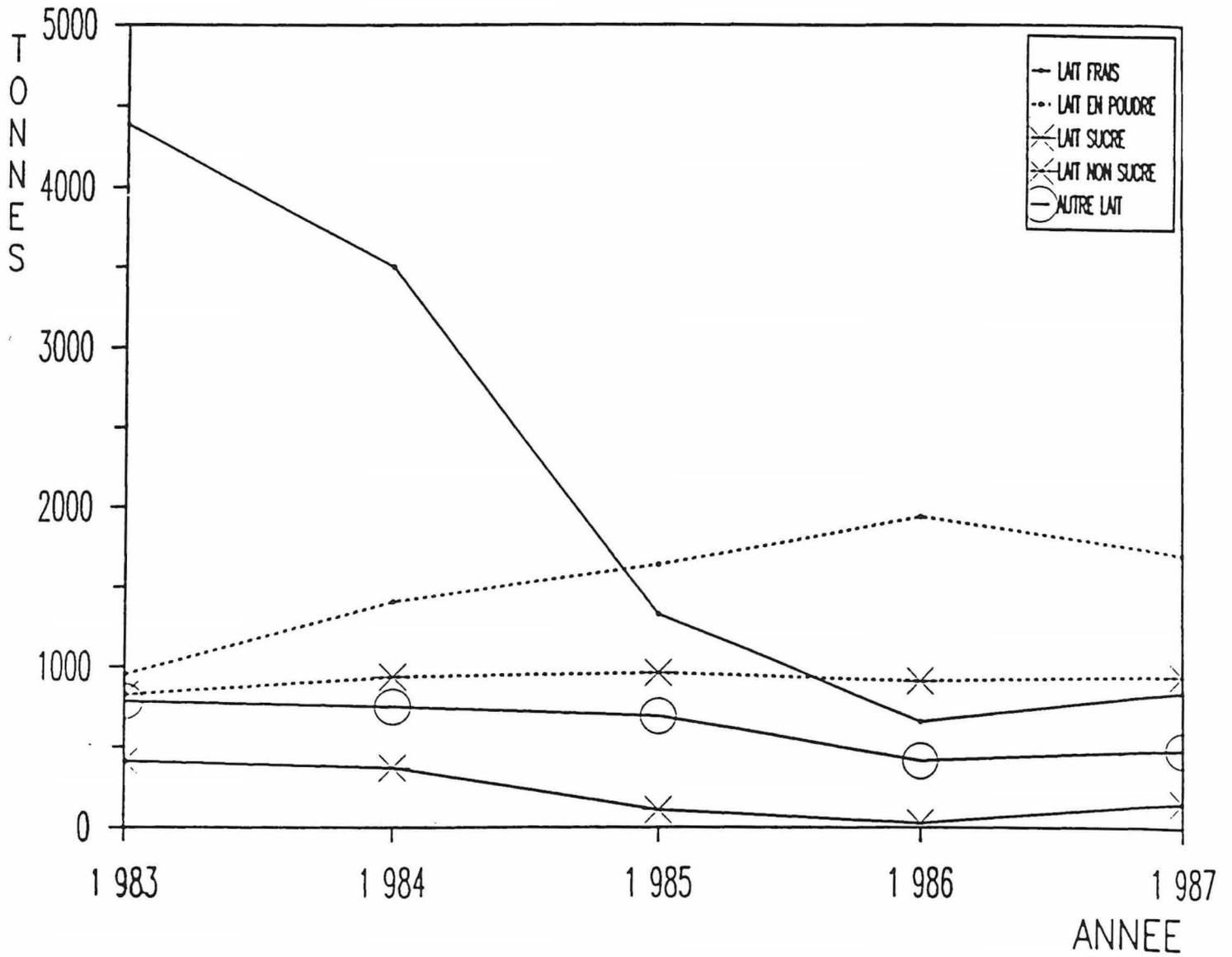
## Graphique 2

Evolution du nombre annuel d'animaux abattus pour la consommation de viande à Djibouti (Source : Saint-Martin G. - 1989).



## Graphique 3

Evolution des Importations de lait  
(Source DI.NA.S - 1987, d'après Planchenault D. 1989)



## I - DJIBOUTI : LE PAYS

### A - SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE (21) (Carte 1)

Ancien "territoire des Afars et des Issas" la République de Djibouti couvre 23 200 km<sup>2</sup> et s'ouvre sur le détroit qui relie la Mer Rouge au Golfe d'Aden.

Elle est limitée au Sud-est par la République démocratique Somalienne, au Nord, au Sud et à l'Ouest par l'Ethiopie.

Le coeur du pays est constitué par une dépression tectonique de forme triangulaire, située dans l'alignement des grandes fractures d'Afrique orientale. Celles-ci, de direction Nord-sud et Nord-ouest/Sud-est, ont engendré un relief complexe, compartimenté, formé de blocs relevés et de zones effondrées où sont logés des lacs souvent sans écoulement vers l'extérieur : Lac Assal (174 m au-dessous du niveau de la mer), Lac Abbé, au Sud-ouest; plaine de Hanlé.

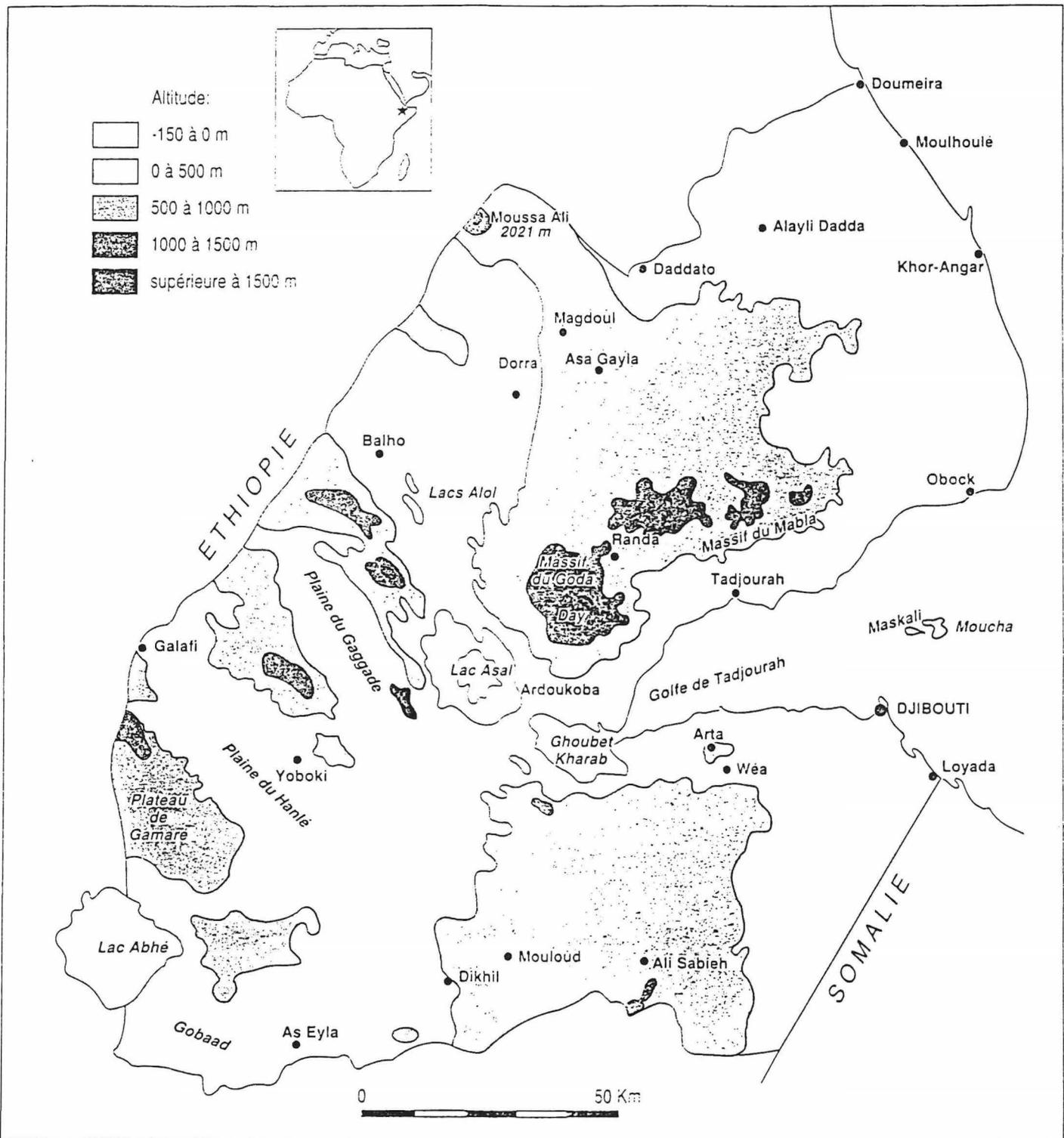
Des échappements volcaniques ont, d'autre part, édifié dans la fosse et à sa bordure des reliefs aux formes tantôt tabulaires (massifs basaltiques qui culminent à 1 750 m), tantôt déchiquetées, en particulier au Nord d'Obock.

La plaine côtière est étroite, sédimentaire dans l'intérieur, corallienne près du rivage, avec des falaises de coraux madréporiques soulevées jusqu'à une cinquantaine de mètres d'altitude à la suite de relèvements récents du sol.

La vieille ville de Djibouti a été construite avec des parpins de madrépores, malheureusement aujourd'hui de plus en plus remplacés par du ciment.

### B - LE CLIMAT

Située entre le 11<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> degré de latitude Nord, la République de Djibouti, qui appartient au domaine tropical, a cependant un climat subdésertique et ne bénéficie que très faiblement des influences maritimes (21).



Carte 1 : Djibouti - Vue générale d'après l'ISERST

Les températures sont très élevées et relativement constantes, les précipitations très faibles (Figure 1). Deux saisons se succèdent au cours de l'année : l'une très sèche, de mai à octobre, où règne le Khamsin, alizé continental très sec et très chaud qui souffle du Nord et prend souvent dans l'intérieur la forme d'un violent vent de sable; l'autre plus humide, d'octobre à avril, caractérisée par des pluies faibles et irrégulières (200 mm au maximum dans les régions les moins défavorisées sur les plus hauts reliefs), mais aussi par d'abondantes rosées nocturnes (21).

En arabe "Khamsin" veut dire cinquante car, selon la tradition, ce vent souffle cinquante jours par an.

Les périodes de transition entre les saisons sèche et humide sont particulièrement désagréables, car elles cumulent la chaleur, l'humidité et l'absence de vent (8).

Il n'existe aucun cours d'eau permanent, les pluies souvent diluviennes ne faisant couler les Ouedi que pendant quelques heures.

Cependant des mares persistent pendant plusieurs semaines à ces endroits et lorsqu'elles sont asséchées, les nomades ont toujours la possibilité de trouver de l'eau en creusant de petits puits (20).

Les pluies font reverdir une végétation presque partout squelettique : brousse épineuse, steppe à Acacias et Euphorbes, avec des Tamaris le long des Ouedi.

Les versants montagneux, au-dessus de 1 000 m portent une forêt clairsemée à genévriers (dans la région de Randa) (8).

Une mangrove à mangliers et à palétuviers envahit les côtes à certains endroits (dans les îles Musha et Mascali chères à Henri de Montfreid par exemple) (21).

La faune terrestre est variée, mais rare. On rencontre différentes espèces d'antilopes allant du Générük, au cou démesuré lui servant à brouter les jeunes pousses d'Acacias, au minuscule Dik-Dik particulièrement farouche.

Les phacochères, outardes et babouins se laissent parfois apercevoir; les guépards, hyènes, panthères et fennecs sont beaucoup plus rares.

Le milieu marin contraste avec l'aridité de l'intérieur : des oiseaux de mer (échassiers, sternes, mouettes, pélicans, balbuzards) abondent, profitant à merveille de la richesse des eaux.

Les récifs coralliens qui bordent la côte (notamment autour des îlots des sept frères) sont réputés dans le monde entier et ont permis le développement d'un tourisme spécialisé.

## C - LA POPULATION

La République de Djibouti est caractérisée par un taux de natalité qui est parmi les plus élevés du Monde ce qui entraîne un taux d'accroissement naturel annuel de 3 p.100 (11).

Ainsi en 1954, 62 770 personnes vivaient sur le territoire, contre 550 000 environ aujourd'hui (15).

La population appartient au groupe hamatique et parle des langues couchitiques : Afar au Nord, Issa, Issak et Somali au Sud (21).

En dehors des zones urbaines, tous vivent d'élevage nomade; tous sont musulmans.

De nombreux réfugiés Ethiopiens et Somaliens pour la plupart, viennent grossir la population et se concentrent dans de vastes camps, à proximité des frontières ou de Djibouti-ville, sous le contrôle de l'état et de l'ONU. Leur nombre est difficile à connaître (100 000 ?), mais a tendance à augmenter avec la situation dramatique dans les pays voisins.

Les trois quarts des Djiboutiens vivent en zones urbaines et la moitié de la population a moins de 20 ans (11).

## D - L'ÉCONOMIE

Le pays a une très pauvre économie où l'élevage nomade est à peu près la seule activité (21).

Il n'y a guère d'agriculture que dans les oasis intérieures, où il est possible de capter les eaux souterraines, ainsi qu'en quelques points de la région côtière.

Des travaux d'hydraulique agricole ont permis de créer des oasis à l'est du Lac Abbé (As Eyla) et au Sud-ouest de Djibouti (Dikhil).

Sur 2 320 000 ha, 6 000 ha sont cultivables et seulement 407 ha sont cultivés (11).

Le secteur de la pêche est en voie de développement, même si la production actuelle reste très faible (il y a eu 389 tonnes de poissons livrées à la Coopérative en 1989). Ce faible tonnage est essentiellement lié aux techniques traditionnelles de pêche et au manque d'infrastructures (bateaux, chambres froides,...) (21) (24).

Par ailleurs le Djiboutien est avant tout un éleveur nomade pour qui la pêche offre peu d'intérêt...

La capitale concentre les deux tiers de la population et la relative prospérité de la ville contraste avec le dénuement de l'intérieur du pays. (11) (21).

Un aéroport de classe internationale en fait une importante escale aérienne qui a joué un rôle prépondérant lors de la guerre du Golfe.

Les principaux plans économiques sont fondés sur le développement des activités portuaires. Djibouti, 8ème port du monde en 1966, frappé par la fermeture du canal de Suez, puis par la guerre de l'Ogaden, n'a pas retrouvé son importance et a été distancé par Djeddah et, en partie, par Assab.

Pour relancer son activité le port a été transformé en port autonome international. Il bénéficie d'équipements modernes (500 m de quais équipés pour les conteneurs) qui ont permis le transport de 420 000 t de marchandises et de 379 000 t d'hydrocarbures en 1989.

Son développement est conditionné par l'activité du chemin de fer qui relie Djibouti à Addis Abeba. Avant l'indépendance un quart du commerce extérieur éthiopien passait par Djibouti et assurait près des trois quarts des manipulations à quai (ravitaillement des navires exclu).

Aujourd'hui le chemin de fer est régulièrement fermé (du fait des troubles politiques en Ethiopie), ce qui hypothèque l'activité du port (1) (11) (15) (16) (21).

L'économie pourrait profiter, dans l'avenir, du développement d'un tourisme axé sur la découverte des particularités naturelles du pays.

Une certaine autosuffisance énergétique serait atteinte par la mise en valeur du potentiel géothermique du pays (sources chaudes aux alentours du Lac Assal où l'eau jaillit à 262°C) (21). Mais tout cela reste bloqué par la dégradation de la situation politique de ces dernières années.

L'économie Djiboutienne vit de l'aide qu'elle reçoit puisque 20 p.100 du PNB est fourni par la communauté internationale (si on ajoute à cela l'aide non mesurée de la présence militaire française on arriverait à 40 p.100 du PNB). Cette aide sert notamment à payer la fonction publique, ces administrations concourant pour 60 p.100 à la formation du capital intérieur et pour 40 p.100 aux revenus des ménages. Les services représentent 76 p.100 du PNB, ce qui est un record pour un pays en voie de développement (15) (16).

Dans ce panorama économique particulier la seule activité traditionnelle est l'élevage nomade.

Les éleveurs se déplacent continuellement pour rechercher l'eau et les pâturages nécessaires à la survie de leurs troupeaux. Ces déplacements les mènent souvent hors des frontières du pays. Comme dans tout élevage extensif traditionnel, la productivité de bétail est

basse. Les animaux fournissent le lait et la viande aux pasteurs, et la commercialisation des excédents reste faible (1) (12) (15).

Il est très difficile de chiffrer l'importance du troupeau car le nomadisme, les conditions climatiques font varier les effectifs.

On estime cependant le troupeau à 500 000 ovins, 400 000 caprins, 50 000 bovins plus ou moins sédentarisés dans le massif du Goda (région de Randa) et à la périphérie des villes pour la production de lait (notamment dans l'oued Ambouli à Djibouti-ville).

Le dromadaire reste le "vaisseau du désert" puisque 40 000 d'entre eux assurent le transport des charges, mais fournissent également du lait et de la viande aux nomades (certains troupeaux de chamelles restent en permanence dans les zones de mangroves où elles se nourrissent de feuilles de palétuviers) (11) (12) (15).

Les ressources fourragères sont essentiellement constituées d'épineux avec une strate herbacée de courte durée après les pluies (surtout sur les plateaux d'altitude) (8).

Les palmeraies à Doums constituent des zones refuges en période de disette (19). La principale source d'approvisionnement en viande est l'importation (viande sur pied d'Ethiopie et de Somalie; viande congelée du Kenya et de France).

Djibouti constitue donc une "ville-état" avec une économie peu intégrée particulièrement dépendante de l'extérieur tant pour ses activités commerciales que pour le financement de ses dépenses publiques.

Cette économie "tertiaire" d'un type tout à fait particulier résulte d'un rôle de transit et d'échange assigné à Djibouti grâce à sa situation géographique stratégique.

Dans ce cadre l'élevage transhumant constitue la seule activité traditionnelle, mais un milieu difficile n'autorise qu'une production très faible et généralement les animaux ne servent qu'à la satisfaction des besoins des éleveurs.

La viande consommée dans le pays est donc répartie de la façon suivante :

- en brousse, elle est issue d'abattages familiaux. Les volumes concernés sont faibles;
- en ville, la viande provient surtout de l'abattoir.

L'abattoir est approvisionné par un flux important d'animaux vivants provenant d'Ethiopie et de Somalie.

## II - L'ÉLEVAGE A DJIBOUTI

### A - LA SITUATION DE L'ELEVAGE DANS LE PAYS

#### α) L'élevage pastoral traditionnel

##### . GÉNÉRALITÉS : LE MILIEU, LES HOMMES

Le pays se partage en deux populations de tradition pastorale : les Afars au Nord et à l'Ouest et les Issas, se rattachant au groupe Somali, au Sud-Est (2) (3) (18).

Il y a trois ensembles régionaux :

- la zone au Sud du Golfe de Tadjourah, allant de Djibouti à Dikhil,
- la zone au Nord du Golfe, correspondant en gros aux districts de Tadjourah et d'Obock,
- la zone Ouest qui regarde vers le bassin du Bas-Awash en Ethiopie.

Les Issas occupent le premier sous-ensemble.

Les Afars, éleveurs de bovins sont établis dans les massifs du Goda, du Dadar et du Mabla.

Les éleveurs de l'Ouest se consacrent plutôt aux caprins et ovins, car les conditions écologiques de la zone occidentale sont plus rudes. Ils pratiquent une petite transhumance entre les dépressions et les hauteurs des plateaux.

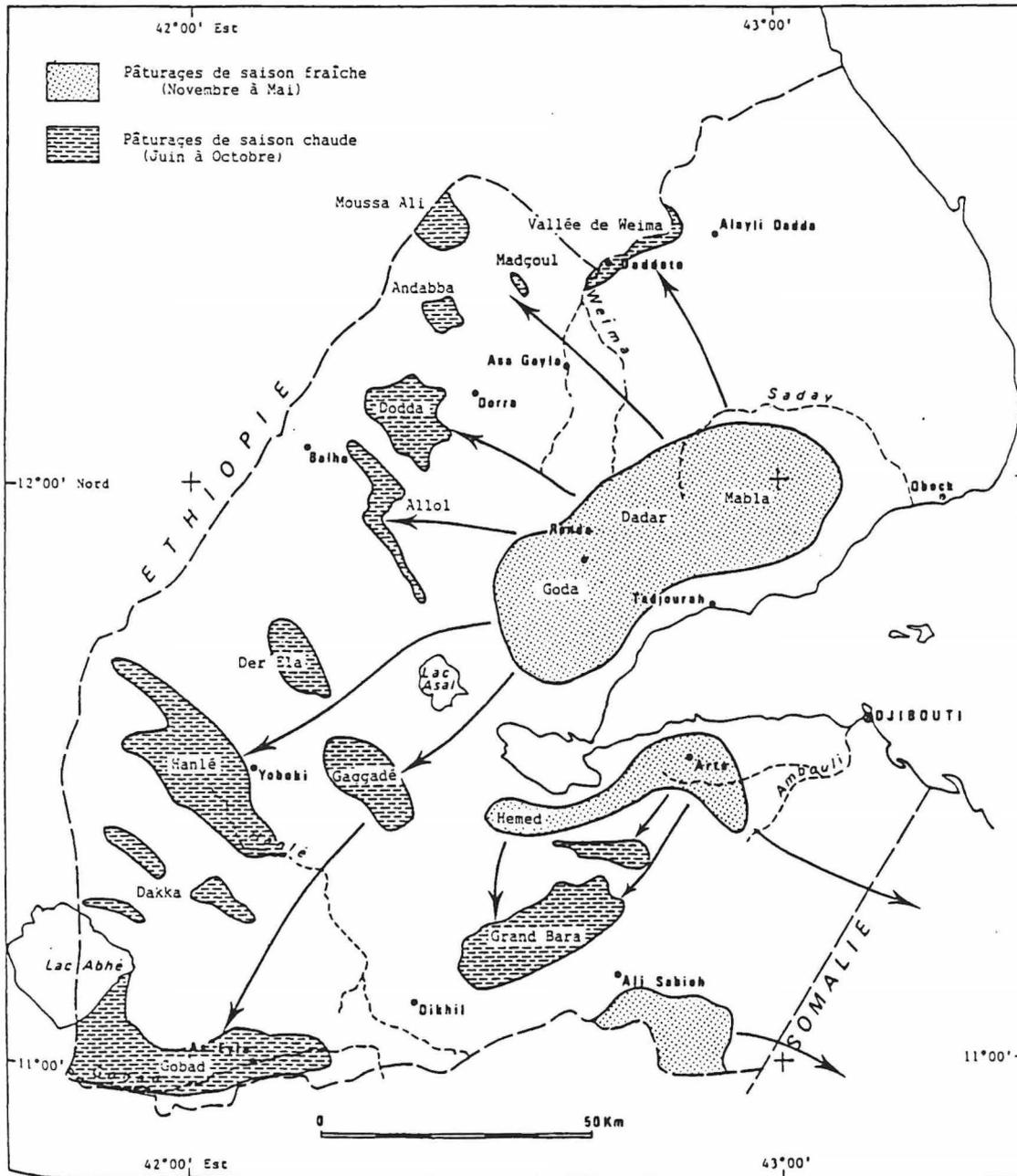
Les grands circuits de transhumance concernent plutôt les éleveurs de bovins (Carte 2).

En saison fraîche (novembre à avril), ils exploitent les massifs montagneux qui bordent le Golfe de Tadjourah et qui sont alors bien arrosés.

En saison chaude, ils se dispersent vers l'intérieur, recherchant les dépressions qui sont les seules unités dont l'herbage puisse encore convenir aux bovins.

Carte 2

Elevage traditionnel : Grandes zones de pâture et axes de transhumance.  
 (Source : Audru J. et coll., 1987)



- Les Afars des massifs du Goda, Dadar et du Mabla vont vers les dépressions de l'Ouest (certains pénètrent même en Ethiopie).
- Les Issas de la région d'Arta transhument vers la Somalie.

Dans la majorité des cas, la transhumance est l'objet d'accords réciproques traditionnels : les troupeaux des zones d'accueil de saison chaude vont pâturer à leur tour, en saison fraîche, la région des massifs montagneux, quand cela devient nécessaire.

L'organisation du système pastoral est traditionnellement très développée.

Les zones pastorales du Goda, en particulier, sont découpées en pâtures limitées par des haies et exploitées en respectant un code foncier et des principes de gestion très adaptés comprenant mise en défens, rotations et exclusion des animaux destructeurs tels que les caprins.

Les points d'eau et certains lits d'oueds sont aussi l'objet de réglementations quant à leur utilisation (2) (3).

Aujourd'hui, on a une dégradation de la végétation à la suite d'un pâturage intense des plantes en début de croissance.

Dans la plupart des steppes de basse et moyenne altitude, la strate herbacée est réduite à de rares plantes suffrutescentes, régulièrement broutées, qui végètent sous la forme d'une souche à quelques centimètres au-dessus du sol (2) (3) (6).

#### . La végétation et son utilisation par les éleveurs (2)

La végétation de Djibouti est très variée malgré les conditions climatiques défavorables (Carte 3).

L'altitude est le principal facteur de variation et permet une classification.

#### - La végétation de montagne et de hauts plateaux

##### \* Forêt dense à *Juniperus procera*

Il s'agit d'un conifère que l'on rencontre uniquement dans les zones d'altitudes situées au Nord de Tadjourah.

Il est associé à d'autres ligneux comme l'*Olea africana* et le *Buxus hildebrandtii*.

La strate herbacée est très riche en graminées (*Cenchrus mitis*, *Chloris pycnothrix*, *Panicum coloratum*) et dicotylédones (*Trifolium campestre*, *Lotus arabicus*).

Sous l'effet du surpâturage, ces essences sont cependant remplacées par d'autres (*Bidens schimperi* par exemple) de moindres valeurs fourragères.

**\* Steppe de montagne à *Acacia etbaica* et *Aizoon canariense***

Cette végétation est issue de la dégradation de la forêt dense sèche à *Juniperus procera*.

La strate herbacée est constituée de *Cymbopogon commutatus* sur les sols stabilisés. C'est un bon fourrage, mais il est particulièrement fragile et rapidement colonisé dans les zones dégradées, par des essences peu appréciées (*Aizoon canariense*, *Psiada punctulata*).

**- La végétation des collines, des plateaux de moyenne altitude et des plaines**

**\* Steppes à *Acacia mellifera***

C'est la formation la plus étendue. Souvent, on rencontre également des *Acacias asak* et *tortilis*.

La strate herbacée est surtout constituée d'espèces suffrutescentes ou subligneuses (*Indigofera spp.*; *Sedera spp.*; *Malvaceae*, *Acanthaceae*) qui sont appréciées, mais de faibles valeurs fourragères.

On trouve plus rarement le *Cenchrus ciliaris*. Les acacias et d'autres ligneux (*Cadaba spp.*) sont consommés par les chèvres et les dromadaires essentiellement.

**\* Steppes à *Rhigozum somalense***

C'est un ligneux que l'on trouve sur les collines basses et sèches. C'est un bon fourrage pour les caprins, qui reverdit à la moindre pluie.

A la proximité des villes, le surpâturage le fait disparaître au profit de *Caesalpinia erianthera*.

La strate herbacée est très réduite dans ce type de steppe.

**\* Steppes herbeuses**

Dans les régions moins arrosées comme le Sud-ouest et la plaine littorale du Nord-est, on trouve des graminées comme *Lasiurus scindicus*, *Panicum turgidum* et *Cymbopogon schoenanthus*.

Comme ailleurs, ces essences disparaissent, victimes du surpâturage.

La steppe herbeuse à *Aerva javanica* est caractéristique d'une forte altération de ce milieu.

**\* Steppes buissonnantes à *Acacia horrida***

Cet arbre supporte bien la chaleur, mais n'a pas d'intérêt pastoral.

La strate herbacée est inexistante. On rencontre cette végétation dans le Nord-est du pays.

**\* Steppes à *Acacia tortilis* et *Acacia asak***

Ces épineux se rencontrent dans les plaines côtières et les vallées basses.

La strate herbacée est très limitée, mais les ligneux sont consommés.

**\* Végétation des oueds**

Elle est constituée d'acacias (*Acacia asak*) de *Ziziphus spp.*, de *Tamarix nilotica* et de Palmiers Doums dans certaines zones (*Hyphaene thebaica*).

**\* Steppe à *Acacia ehrenbergiana* et à *Jatropha glauca***

On trouve cette végétation dans les dépressions parfois inondées.

La strate herbacée est constituée de *Lasiurus scindicus*, *Ochtochloa compressa*, *Echinochloa colona* et *Paspalidium germinatum*. Elle est de bonne valeur fourragère, mais souvent dégradée avec apparition d'essences peu appréciées (*Cyperus rotundus*, *Jatropha glauca*).

**\* Ligneux des dépressions**

Autour des mares temporaires. On y rencontre *Acacia nilotica*, *Tamarix nilotica*, palmeraies à *Hyphaene thebaica* et des steppes succulentes à *Suaeda monoïca*.

Les prairies marécageuses à *Cyperus laevigatus* et *Sporobolus spicatus* sont d'excellents pâturages mais très limités en superficie.

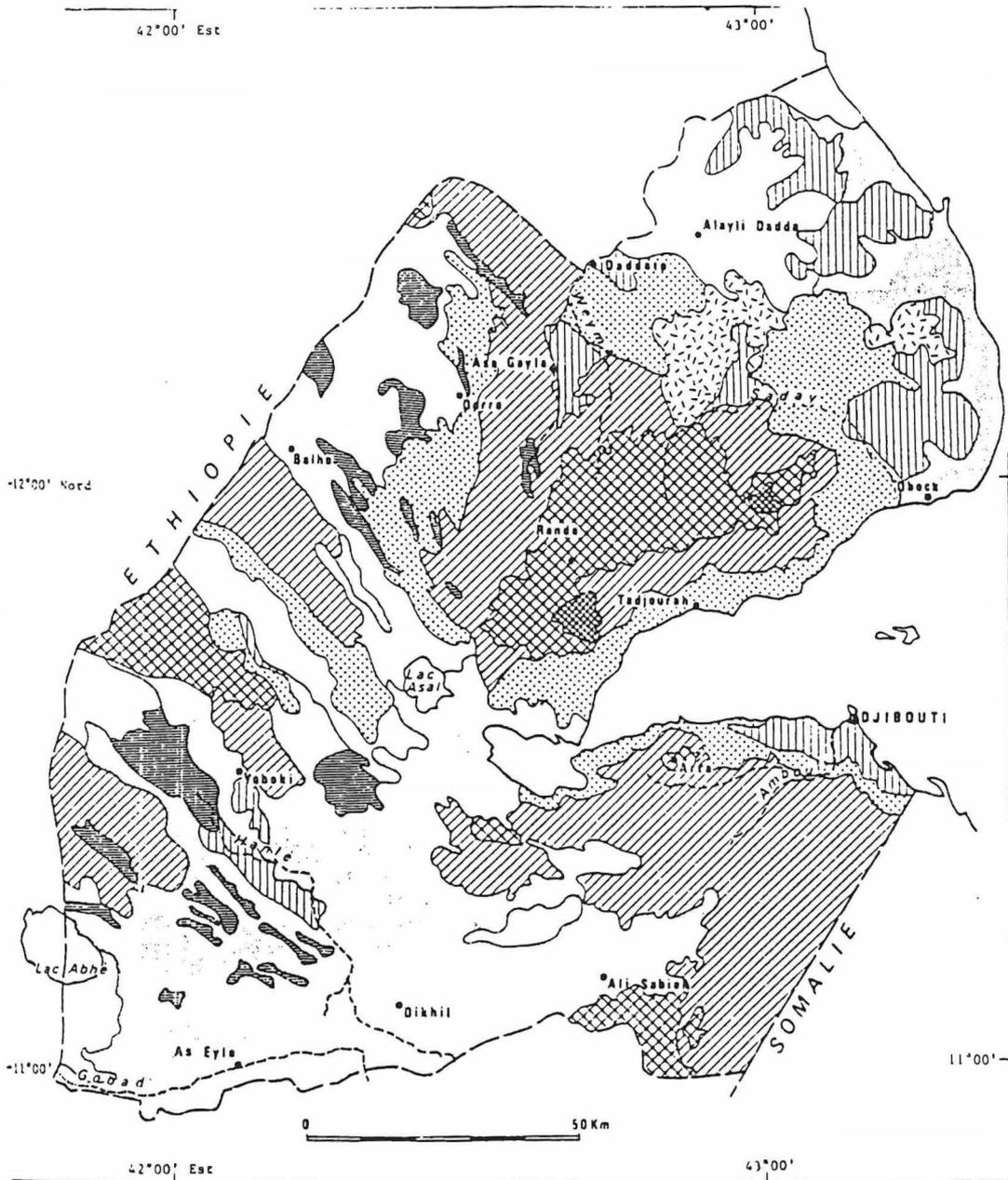
**- La végétation du littoral**

Elle est très particulière car influencée par l'infiltration d'eau salée. Elle comprend des steppes herbeuses à *Cyperus conglomeratus*, *Sporobolus spicatus* ou *Aeluropus lagopoïdes*; des steppes buissonnantes ou succulentes à *Limonium spp.* et *Sueda spp.* et la mangrove, véritable forêt dense marécageuse marine.

Cette végétation, très pauvre, est parfois utilisée par les caprins et les dromadaires.

Carte 3

Végétation de Djibouti  
(d'après Audru et coll., 1987).



- |  |                                     |  |  |
|--|-------------------------------------|--|--|
|  | Forêts de montagne                  |  | Steppe à <i>Acacia tortilis</i>          |
|  | Steppes de montagne                 |  | Steppes herbeuses                        |
|  | Steppes à <i>Acacia mellifera</i>   |  | Végétation des dépressions inondables    |
|  | Steppes à <i>Rhigozum somalense</i> |  | Zones subdésertiques ou sans végétation. |
|  | Steppe à <i>Acacia horrida</i>      |  |  |

## . PARTICULARITÉS DE L'ÉLEVAGE BOVIN

L'élevage bovin traditionnel est très dépendant de la forêt d'altitude que l'on trouve dans la zone Nord.

Il y a 200 ans, le massif forestier du Day couvrait une surface d'environ 75 km<sup>2</sup> contre 1 500 ha aujourd'hui (6).

L'évolution régressive est accompagnée d'un appauvrissement de la flore ligneuse et d'une diminution de la densité du couvert forestier.

Actuellement, sur 1 500 ha, 600 ha évoluent rapidement vers une steppe arborée à *Buxus hildebrandtii* (6).

La strate arborée est caractérisée par un taux de mortalité élevé de *Juniperus procera*.

Les origines de cette disparition sont multiples, mais le facteur humain est prépondérant (surexploitation du milieu lié à l'augmentation des populations humaines et animales).

Des facteurs climatiques et biologiques (développement d'un champignon parasite *Armillaria spp.*) ont également été invoqués.

Le système traditionnel de gestion des ressources fourragères prévoyait une division du Day en zones attribuées aux familles vivant dans cette région. Il y avait en plus des territoires pastoraux secondaires utilisés par les troupeaux en saison sèche grâce à un système de transhumance. Cela concernait surtout les troupeaux de bovins des régions de Alol, Alta, Gaggadé, Agna, Dakka et Gammarré (6). Un territoire était également alloué aux petits ruminants.

Ce système de gestion était fonctionnel et permettait d'assurer une régénération du tapis végétal.

La partie forestière était réservée aux bovins et on avait une rotation organisée sur les pâturages.

Un tiers de la forêt était mise en défens et une sévère loi tribale veillait au respect de ces règles.

Aujourd'hui, la démographie, l'afflux de réfugiés et l'augmentation des troupeaux ont fait exploser cette organisation, d'où une surexploitation pastorale et forestière qui entraîne un appauvrissement rapide des ressources (6).

L'élevage des bovins est donc surtout le fait des Afars de la région Nord.

Les vaches sont traitées en présence des veaux deux fois par jour et la production de lait est partagée entre la famille et le veau (23).

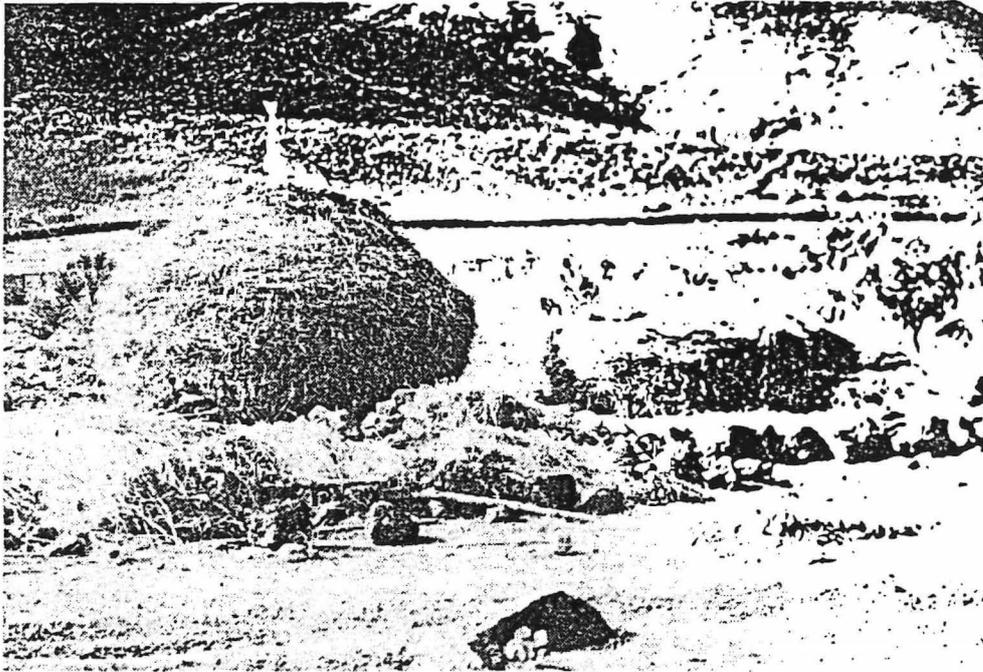


Photo 1 : Récolte de *Chloris gayana*  
à proximité d'Ali Sabieh

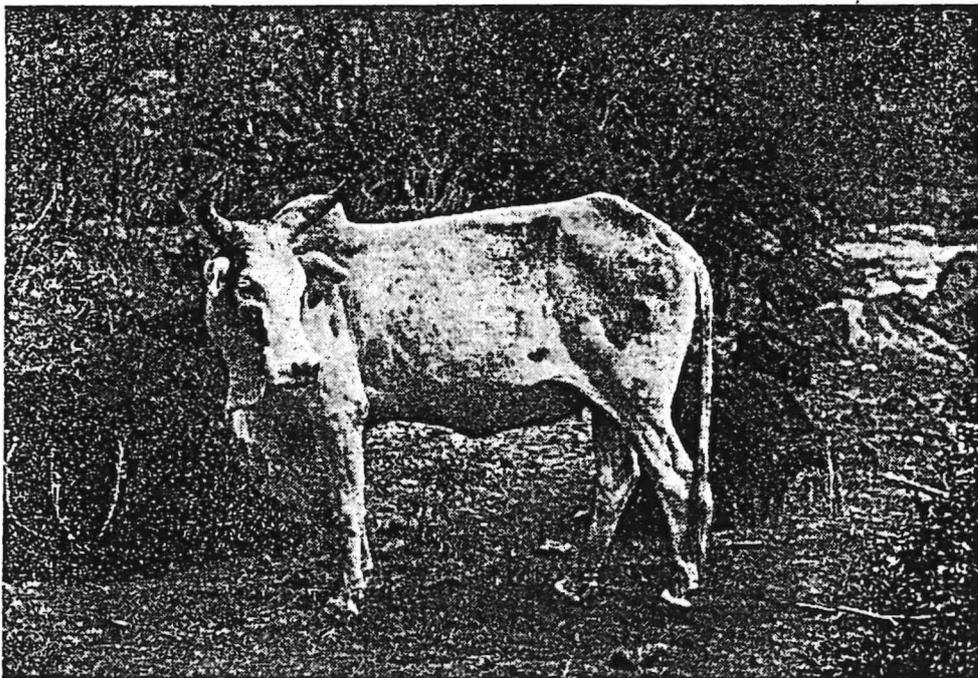


Photo 2 : Bétail local

Les productions laitière et numérique sont très faibles et suffisent à peine à couvrir les besoins familiaux.

La viande consommée provient de l'abattage de petits ruminants.

#### . PARTICULARITÉS DE L'ÉLEVAGE CAMELIN

L'élevage camelin est traditionnellement très développé à Djibouti, cette espèce représentant 25 p.100 du cheptel en UBT (25).

Seuls les dromadaires mauritaniens (30 p.100) et somaliens (+ de 40 p.100) ont une présence plus importante dans leurs cheptels nationaux respectifs (25).

Une enquête, menée dans la région de Dorra, a montré que 91 p.100 des éleveurs possédaient en moyenne de 4 à 5 dromadaires (10).

La conduite des cheptels se fait sur un mode extensif. Seules, les femelles en lactation ou en fin de gestation sont gardées à proximité du campement.

L'essentiel des mâles, des jeunes et des femelles non suitées sont donc en nomadisation, loin du campement.

Les parcours de montagne procurent des ressources fourragères exploitées en période hivernale, les éleveurs ne redescendant dans la plaine qu'après l'exploitation de tout le disponible fourrager.

Cette technique d'élevage a l'avantage de tirer un parti maximum du choix sélectif de fourrage réalisé par le dromadaire (la pression sur la végétation est moindre que celle réalisée par les caprins) (17) (25).

Pendant les derniers mois de la saison sèche, le rassemblement des dromadaires est nécessaire car l'alimentation et l'abreuvement nécessitent l'intervention du berger.

Les zones côtières de mangrove constituent parfois une possibilité de repli à cette époque.

Les dromadaires ne reçoivent pas de compléments en dehors de sel.

Les chamelles produisent en moyenne 3 litres de lait par jour qui est autoconsommé ou offert aux invités (25).

Il existe des troupeaux péri-urbains qui produisent du lait pour les citadins. Nous aborderons ce type d'élevage dans le chapitre "élevage laitier péri-urbain".

La viande de dromadaire représentait en 1988, 1 p.100 du total mis sur le marché (25).

Il n'y a donc pas de marché pour la viande cameline, ce qui conduit les éleveurs à sacrifier les chamelons mâles et à ne pas réformer les femelles âgées.

Les parasitoses (haemonchose, gale), la variole et des carences (cuivre et zinc notamment) sont les principales causes de mortalité (14).

Les prédateurs sont également souvent incriminés.

La forte mortalité des chamelons et l'âge de réforme élevé des femelles est à l'origine de la faible croissance numérique des cheptels (25).

#### . PARTICULARITÉS DE L'ÉLEVAGE DES PETITS RUMINANTS

Une enquête sur la situation de l'élevage ovin et caprin dans le Nord-ouest de Djibouti a montré que : (10)

- les éleveurs transhumants étaient majoritaires (51 p.100) et qu'ils parcouraient de 1 à 120 km, allant parfois jusqu'en Ethiopie;
- tous les éleveurs possédaient des caprins, le cheptel moyen étant de 107 têtes. seulement 75 p.100 des éleveurs avaient des ovins (18 en moyenne);
- 23 p.100 des éleveurs avaient des petits ruminants et des bovins et que la moitié possédait des dromadaires et des petits ruminants.

Généralement, il n'y a pas de mise en lots, sauf lorsque les cheptels sont grands (plus de 150 têtes) et les familles nombreuses (pour la main-d'oeuvre).

Ovins et caprins pâturent généralement séparés et seules les femelles en lactation et les jeunes restent au campement.

La majorité des éleveurs distribue des céréales aux laitières et pratique des cures salées 2 à 3 fois par an.

Les mâles sont parfois castrés (44 p.100 des béliers) mais le plus souvent ils jouent le rôle de reproducteurs avant d'être abattus et consommés (il n'y a pas de mâles de plus de 4 ans).

Les femelles sont exploitées jusqu'à leur mort naturelle (7).

La fécondité est faible (une mise-bas par an et des naissances gémellaires exceptionnelles) et la mortalité des jeunes est importante du fait de la sécheresse (20 p.100 des caprins et 40 p.100 des ovins), des prédateurs (40 p.100 des ovins et des caprins) et des maladies (20 à 25 p.100 pour les deux espèces)<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup>Pourcentages exprimés par rapport à la mortalité totale.

Les caprins sont utilisés par la famille alors que les ovins ont une valeur spéculative (2 à 3 p.100 de vente) qui explique le soin apporté à leur conduite (reproduction contrôlée par exemple) (10) (22).

### β) L'élevage laitier péri-urbain (23)

A la périphérie des villes (de la capitale principalement) se développe un élevage laitier de type semi-intensif qui ne peut en aucun cas être comparé à l'élevage traditionnel et qui répond à une demande en lait frais (Carte 4).

Les éleveurs sont peu nombreux et possèdent généralement des surfaces agricoles pour la production de fourrage.

Une dizaine d'éleveurs, situés à la périphérie de Djibouti-ville (dans l'oued Ambouli) et possédant entre 30 et 50 vaches fournissent réellement du lait.

La filière "lait frais" manque complètement de structures et les conditions d'hygiène sont sommaires. Malgré sa qualité médiocre, le lait produit est vendu cher en raison de sa rareté.

Il n'y a pas de véritable gestion des troupeaux laitiers : la complémentarité anarchique des animaux entraîne un surcoût de production et le veau, en tant que sous-produit du lait, n'est pas valorisé.

On estime que la production maximale par vache est de 12 à 13 litres par jour en deux traites, mais la majorité des éleveurs obtiennent de 4 à 6 litres.

La traite se déroule généralement en présence du veau.

Le bétail que l'on trouve dans ces fermes peut être considéré comme issu du zébu local croisé avec diverses races européennes présentant des caractères laitiers (Pie-noire, Normande, etc).

L'amélioration génétique ayant été menée de façon très décousue, le bétail est hétérogène et souvent peu adapté aux conditions locales.

Une véritable race, propre à la production laitière de Djibouti, reste à faire.

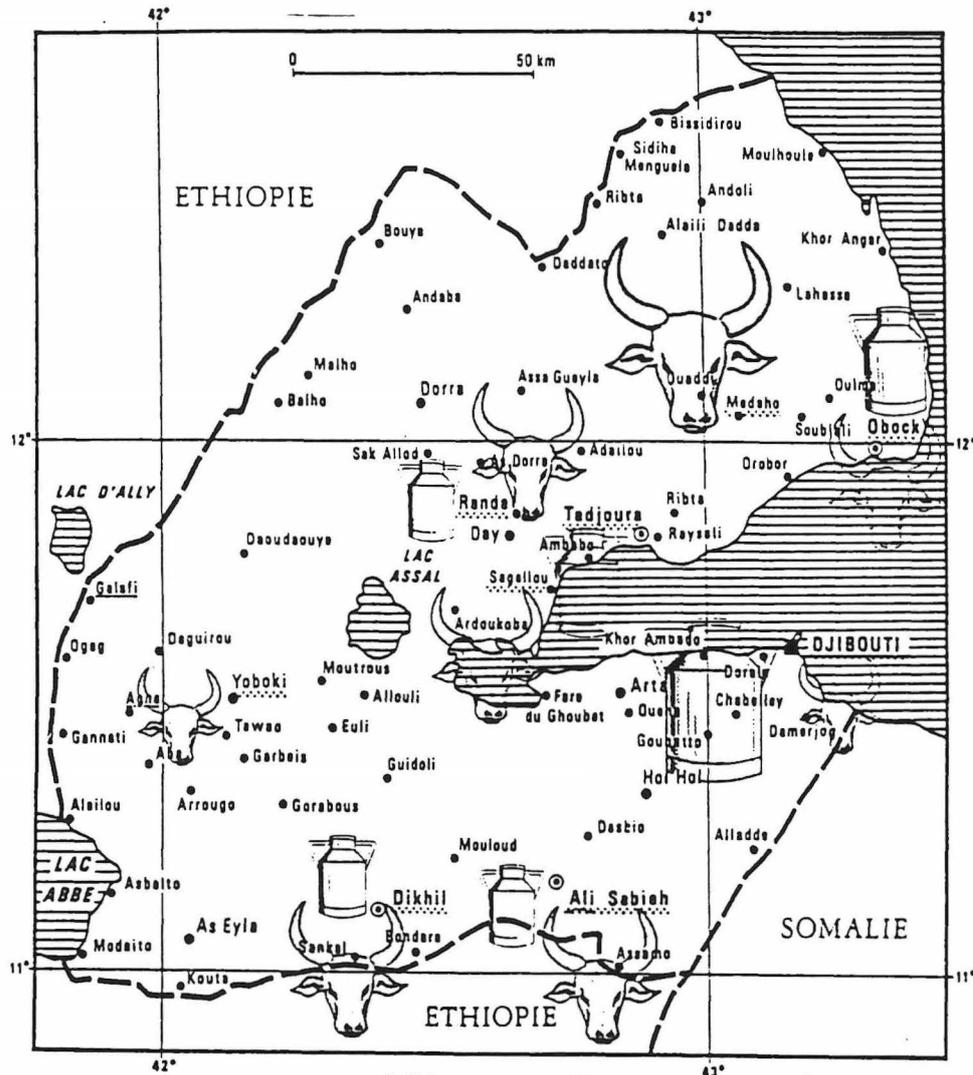
Les troupeaux sont menés de façon semi-intensive, en stabulation libre, dans des enclos souvent trop petits pour les effectifs.

Les taureaux restent en permanence avec les vaches et ne présentent pas toujours une bonne conformation.

En général, il n'y a pas de véritable sevrage des veaux et ceux-ci sont présents jusqu'au tarissement.

Carte 4

L'élevage bovin à Djibouti;  
Répartition en fonction du type de production.  
(Source : Planchenault D. - 1989)



	<i>Faible</i>	<i>Moyen</i>	<i>Fort</i>
<b>PRODUCTION LAIT - BOVIN</b>			
<b>ELEVAGE BOVIN TRADITIONNEL</b>			

Le partage du lait, entre le veau et la vente, se fait toujours en défaveur du veau, ce qui entraîne des pertes de poids importantes. Certains éleveurs pratiquent un sevrage très précoce (2-3 mois) qui se traduit par une mortalité accrue des jeunes.

La mortalité des veaux est en moyenne de 30 à 35 p.100 contre 5 p.100 chez les adultes.

L'éleveur perd donc une forte proportion de veaux et le lait qu'ils ont consommé. De plus, une mortalité prématurée hypothèque la lactation.

L'alimentation est distribuée après les traites du matin et du soir. Elle est caractérisée par un déficit en aliments de lest car les fourrages produits localement sont rares. Ils sont acheminés depuis les zones de production irriguées (plaine de Hanlé, par exemple) ou viennent d'Ethiopie.

Certains éleveurs, disposant de surfaces suffisantes, produisent eux-mêmes le fourrage qui est distribué en vert. Cette solution semble être la meilleure, étant donné le coût du transport et du fourrage importé. Elle se heurte cependant au manque d'eau et de surfaces cultivables à proximité de Djibouti-ville où les productions vivrières (comme la tomate) sont prioritaires.

Les aliments concentrés sont importés (céréales d'Ethiopie) ou produits localement (il existe une usine d'aliments du bétail à Djibouti). Ils sont bon marché, mais les éleveurs ne savent pas les utiliser.

Les capacités de production pourraient être aisément améliorées par de simples mesures d'encadrement visant à limiter la mortalité des veaux et à adapter l'alimentation aux besoins des animaux.

Une amélioration génétique du troupeau est également nécessaire.

En 1987, on a estimé la consommation de lait à Djibouti-ville à 2,3 litres/personne/mois, ce qui est très faible. La production nationale, environ 1 250 litres par jour, correspond à 0,1 litre/personne/mois.

La différence est couverte, en grande partie, par l'importation de lait en poudre, moins cher pour la population et plus facile à utiliser.

Le lait frais produit localement ne peut pas être compétitif, vu les coûts de production, avec le lait en poudre, mais il peut se positionner sur le marché du lait frais de qualité.

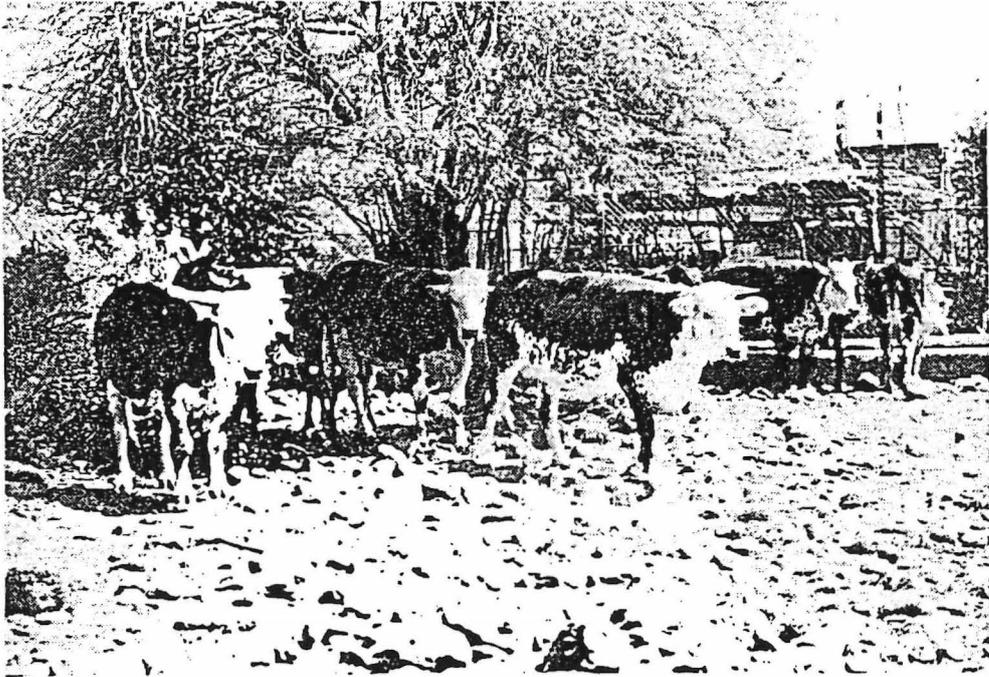


Photo 3 - Aspect d'un troupeau laitier  
de la périphérie de Djibouti

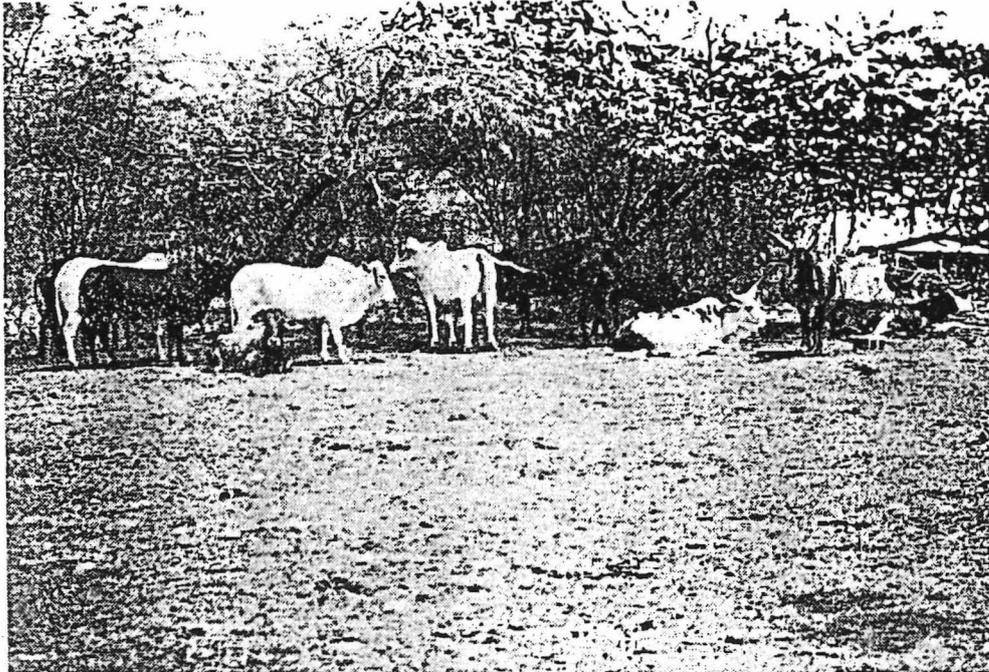


Photo 4 - Variabilité du troupeau laitier

## B - PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE

### a) L'élevage traditionnel

L'élevage des bovins est largement dépendant des écosystèmes forestiers d'altitude qui fournissent le fourrage en saison sèche (13) (23).

Le développement de cette production passe donc par l'aménagement et la restauration des massifs forestiers en diminuant la pression pastorale; sans cela, toute tentative de réorganisation du système de gestion et de reboisement serait vouée à l'échec (6).

Pour limiter la charge sur les pâturages, on pourrait améliorer la productivité des dépressions inondables couvertes de prairies marécageuses, sur lesquelles les bovins transhumants pourraient pâturer plus longtemps.

On trouve ce type de végétation, souvent associée au Palmier Doum (*Hyphaene thebaïca*) dans les grandes dépressions, comme dans les plaines de Hanlé, de Galafi, de Gaggadé et d'Alloï (6) (19).

Le Doum est surexploité par l'homme qui l'utilise en vannerie, pour faire du vin de palme, mais récolte aussi ses feuilles pour l'élevage péri-urbain. Les feux et les dromadaires sont également incriminés.

La strate herbacée (steppe succulente à *Sueda monoïca*, steppe herbeuse à *Lasiurus scindicus*, *Cyperus rotundus*), très riche, est surexploitée et disparaît au profit de *Jatropha glauca* et *Tephrosia purpurea*.

Un projet d'amélioration pastorale du complexe à *Hyphaene thebaïca* se préoccupe de restaurer, d'étendre (en captant des sources d'eaux artésiennes et la nappe aquifère superficielle) et de mieux gérer les palmeraies. Par ailleurs, ce projet a testé d'autres espèces fourragères et fruitières pouvant avantageusement remplacer des essences locales gravement menacées (*Suaeda monoïca* par exemple) (3) (19).

Après deux années d'essais expérimentaux, à proximité de Yoboki, les aménagements ont été entrepris sur le site de Dagguirou (19). Cela concerne :

- L'installation de brise-vent en utilisant l'*Hyphaene thebaïca* et le *Prosopis chilensis*.

En plus de leur rôle protecteur contre les effets néfastes du vent, ils compartimentent les prairies arbustives et permettent d'envisager une rotation, même grossière, des surfaces à exploiter.

Ils jouent aussi un rôle de haies défensives, de haies pare-feux et limitent la propriété ou le droit d'usage.

- La prairie arbustive à *Atriplex nummularia* et *Sporobolus spicatus*. L'élément arbustif représente ici 25 p.100 du mélange.

Cette association végétale peut fournir 9,3 tonnes de MS/ha/an à condition d'irriguer.

- Le bois fourrager à usages mixtes avec plantation d'espèces fournissant du bois (pour le feu, le charbon de bois ou le travail) et du fourrage (fruits, feuilles, rejets de souches).

Une couverture herbacée naturelle ou artificielle fournit le complément fourrager.

A Daggirou, c'est le Laurier du Yémen (*Conocarpus lancifolius*) qui a été utilisé, car il résiste bien aux conditions difficiles (eaux salées par exemple) et est très apprécié des éleveurs.

Sur le site de Daggirou, 16 à 18 hectares devraient être valorisés par le projet, ce qui ferait passer la surface exploitable de 8,5 ha actuellement à 26,5-28,5 ha.

Les aménagements comprendront 16 ha environ de prairies arbustives et 2 ha de bois fourragers.

La réussite et la pérennité d'un tel projet dépend largement de la motivation des populations locales et de leur participation aux plantations.

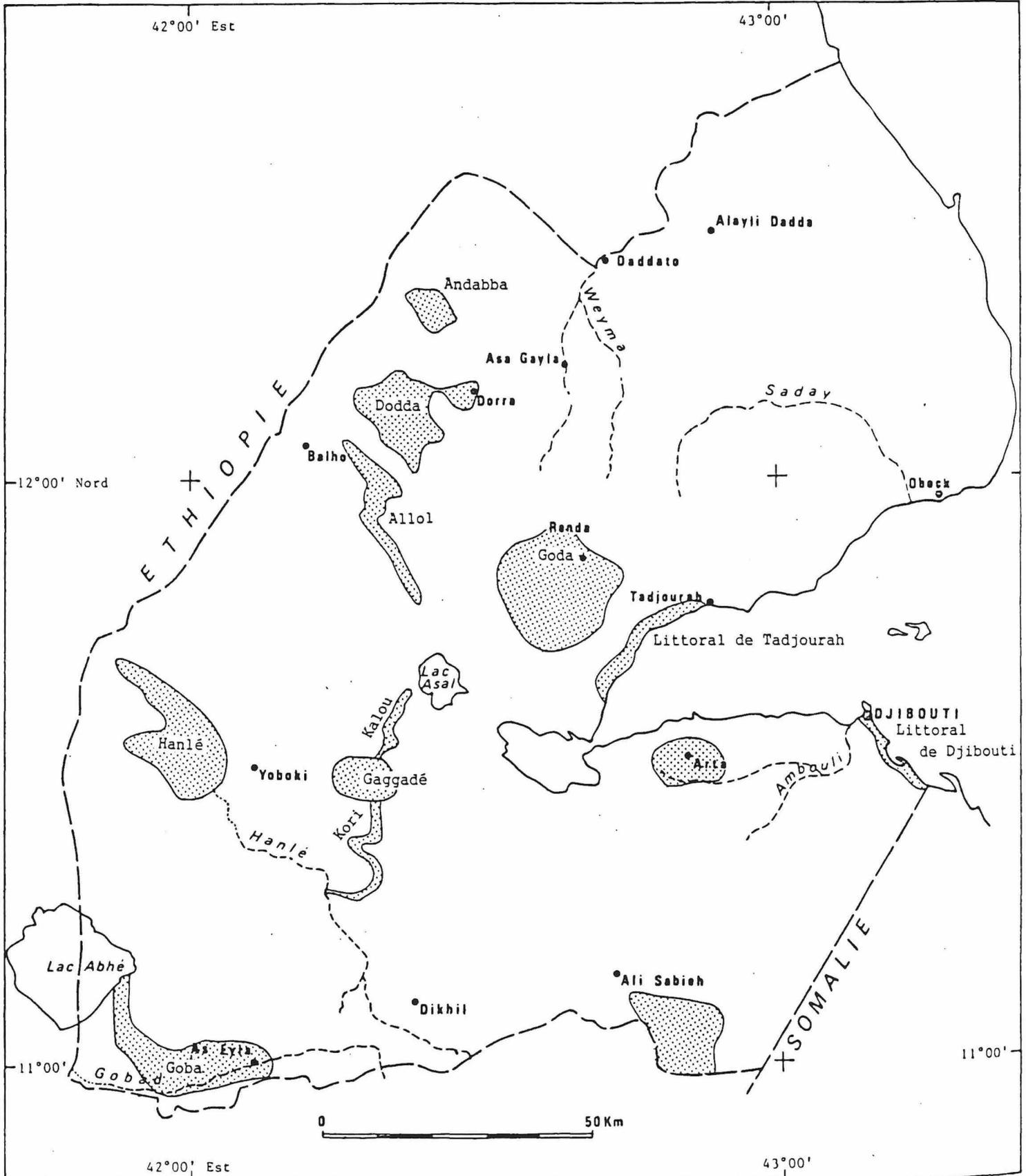
Les perspectives de développement de l'élevage des petits ruminants à Djibouti peuvent être abordées par les solutions proposées par le projet de développement de l'élevage dans la région de Dorra (5) (9). Cela concerne une zone de 2 000 km<sup>2</sup> où vivent de 15 000 à 20 000 éleveurs possédant essentiellement des petits ruminants (il y a 50 caprins/km<sup>2</sup> contre 25 caprins/km<sup>2</sup> sur l'ensemble du territoire national).

Il s'agissait, avant le début du projet, d'un élevage de survie où la nécessité d'obtenir du lait pour la famille pendant toute l'année imposait :

- l'abattage des cabris mâles,
- le faible développement du cheptel ovin moins productif en conditions difficiles,

Carte 5

Zones à aménagement prioritaire.  
(Source : Audru et coll., 1987)



- l'absence de sélection des géniteurs (les éleveurs conservaient les jeunes mâles issus de femelles peu laitières, afin de limiter les pertes en lait pour la famille),
- l'absence de réforme des chèvres.

La mortalité des 0-1 an était de 30 p.100. Les ressources en eau étaient faibles puisque deux points d'eau naturels et deux forages (souvent en panne) alimentaient l'ensemble du cheptel.

La végétation herbacée naturelle fournit de 20 à 200 kg de MS/ha/an contre 20 à 50 kg de MS/ha/an pour les ligneux.

L'approvisionnement en eau étant le facteur limitant, le projet a commencé par creuser des retenues, visant à collecter les eaux de ruissellement.

Des excavations à ciel ouvert ont été creusées au Bulldozer, permettant de stocker de 8 000 à 10 000 m<sup>2</sup> d'eau.

Le percement de forages a été abandonné car l'expérience a montré que cette solution était coûteuse et difficile d'entretien.

L'autre action avait pour but d'améliorer les parcours notamment pour éviter les surexploitations en périphérie des retenues d'eau.

Pour cela, des plantations dans les plaines alluviales inondables ont été réalisées en creusant des systèmes de piégeage pour garder l'eau plus longtemps.

#### Essences végétales utilisées

- *Acacia nilotica* : les gousses et les feuilles sont consommables (riches en MAT).
  - *Sporobolus spicatus*
  - *Cyperus laevigatus*
- { herbacées stolonifères

Avec ce système, on a réussi à transformer une étendue stérile en une zone produisant 3 000 kg de MS/ha/an.

Cette production a permis une mise en défens de parcours naturels et leur régénération.

On a en effet calculé qu'un hectare de plantation permettait de mettre en défens 50 ha de pâturages naturels pendant 210 jours.

Enfin, il a fallu établir un système de gestion des surfaces mises en valeur, en collaboration avec les lois du foncier ethnique Afar.

Les mêmes solutions sont envisagées dans la dépression du Grand Bara qui se situe au Sud-ouest de la capitale (4).

La contrainte majeure de l'élevage camelin est la commercialisation des produits. En effet, les dromadaires sont très difficiles à vendre car leur viande est peu prisée et leur lait entièrement autoconsommé.

Améliorer la productivité de ces animaux n'a pas de sens, s'il n'existe pas de marché pour leurs produits.

On pourrait aider à la commercialisation des produits nationaux en organisant les flux commerciaux. Pour cela, il faudrait favoriser des initiatives privées mettant en relation les éleveurs les plus enclavés et les marchés les plus attractifs, développer les exportations et tenter d'augmenter la consommation du lait de chamelle (25).

## β) Perspectives de développement de l'élevage laitier péri-urbain (23)

Les principales contraintes à lever pour améliorer la production sont :

- L'isolement des éleveurs notamment par rapport aux zones de productions fourragères (d'où un coût élevé pour le fourrage).

- Les aspects sanitaires car les animaux, généralement mal nourris, sont carencés et leur état de faiblesse permet le développement de pathologies (respiratoires et digestives surtout).

Quand il s'agit de maladies zoonotiques, comme la tuberculose ou la brucellose, il faut être particulièrement vigilant.

- Les débouchés

Seul un lait local de qualité, peu cher (par rapport au lait frais d'importation) et conditionné en petits volumes, a sa place sur le marché Djiboutien. Pour cela, la pasteurisation est nécessaire mais elle suppose un investissement trop élevé par rapport à la production actuelle.

Il faudrait 2 000 litres de lait/jour au minimum pour justifier la construction d'une unité de pasteurisation.

En attendant, les éleveurs doivent appliquer des règles d'hygiène et de prophylaxie des grandes zoonoses et mettre en place un circuit de ramassage du lait.

- Un suivi de l'élevage bovin à Djibouti doit être mis en place avec un encadrement des éleveurs et la réalisation d'une enquête sur la productivité de l'élevage local.

Un zootechnicien Djiboutien devra recevoir une formation théorique, puis pratique, lui permettant de continuer le suivi et l'encadrement des éleveurs.

Dans le cadre de cette structure un contrôle sanitaire permettrait d'améliorer la qualité du lait.

De même, il faut mettre en place un rationnement des vaches laitières en essayant de développer et d'organiser le marché du fourrage (13).

Enfin, une amélioration du cheptel est nécessaire.

On utilisera le suivi pour sélectionner la race locale que l'on améliorera par insémination artificielle avec des semences de races taurines laitières européennes. In fine, on mènera une sélection massale, afin de conserver les animaux les plus adaptés.

### III - LA PECHE A DJIBOUTI : UNE ACTIVITÉ ENCORE MARGINALE

(1) (12) (15) (24)

#### A - HISTORIQUE

La pêche est une activité récente à Djibouti, puisqu'elle aurait commencé sous l'influence des Yéménites au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Traditionnellement, la population Djiboutienne ne consomme pas de poisson et c'est la présence française dans le pays qui augmenta la demande en cette denrée.

En 1950, l'introduction des premiers moteurs hors-bord permit une augmentation des quantités pêchées, mais c'est dans les années 70 que la volonté politique de développer cette production est apparue, ce qui se traduisit par la création de la Direction de l'Élevage et des Pêches et de la Pêcherie.

#### B - ETAT DES LIEUX

En 1986, il y avait 120 pêcheurs artisanaux à Djibouti qui produisaient 226 tonnes de poissons.

Compte tenu des caractéristiques de la flotille et des méthodes de pêche en application, les zones exploitées sont les hauts-fonds, situés au Nord depuis Ras-Bir jusqu'à la pointe des palmiers (Ras-Ali), ceux situés autour de Djibouti, de Khor-Ambado jusqu'à la frontière Somalo-Djiboutienne, ainsi que les hauts-fonds situés autour des îles Musha et Maskali, allant jusqu'à 15 miles au Nord-est de ces îles.

On peut estimer que seulement 54 p.100 de la surface totale exploitable par une flotille de pêche artisanale l'est réellement (Cartes 6 et 7).

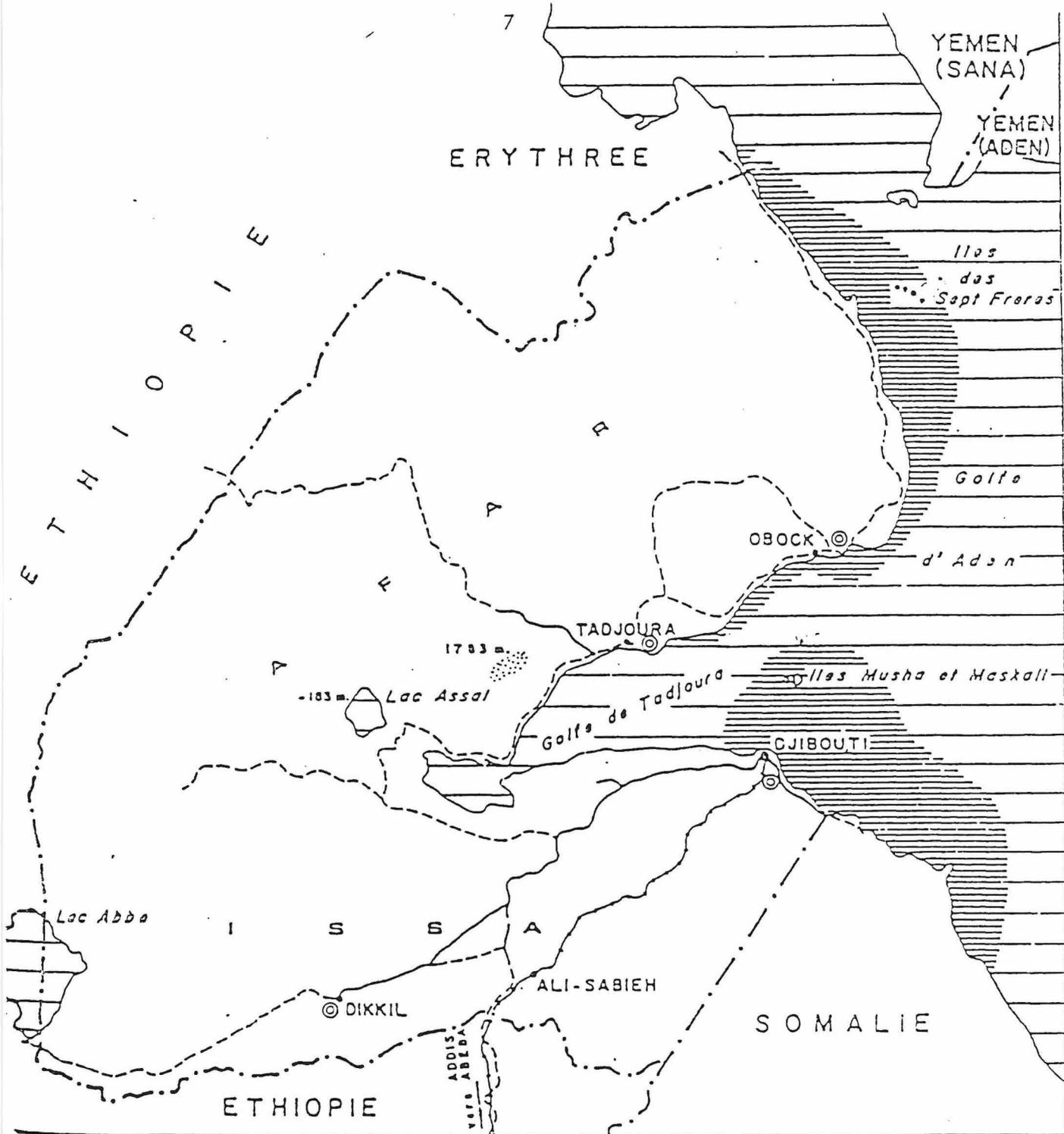
#### LES PRINCIPALES ESPECES DE POISSONS PECHÉES SONT :

- Les Rougets : ce terme regroupe en fait, plusieurs espèces connues sous le nom français de Vivaneaux. Ces poissons sont pêchés à la ligne.

On estime qu'ils sont suffisamment exploités (54 tonnes en 1989) surtout en ce qui concerne *Lutjanus sanguineus*, l'espèce la plus appréciée.

Carte 6

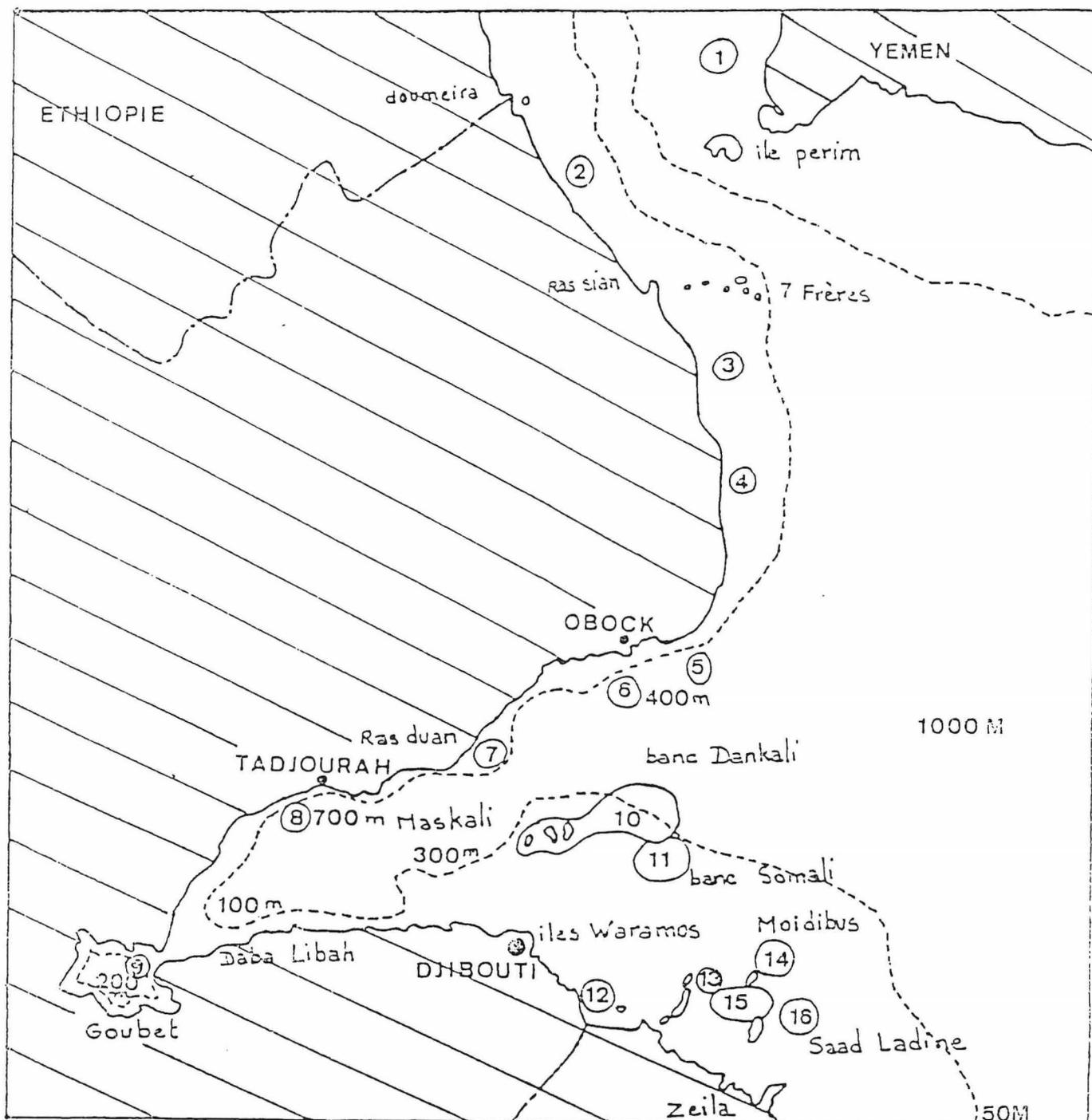
Territoire de Djibouti.  
 (Rapport de synthèse - Djibouti - conférence des donateurs)  
 (d'après Renoux - 1987)



- FRONTIERE INTERNATIONALE
- ROUTE
- - - PISTE
- CHEMIN DE FER
- AERODROME
- ▨ FORET
- A F A R GROUPE ETHNIQUE
- ▨ ZONES DE PECHE

## Carte 7

Aires de pêche.  
(d'après Renoux - 1987)



- |              |             |            |
|--------------|-------------|------------|
| 1 Yemen      | 7 Dallai    | 13 Somalie |
| 2 Mouhoule   | 8 Tadjourah | 14 Aibat   |
| 3 Khor Angar | 9 Goubet    | 15 Rds     |
| 4 Godheira   | 10 Musha    | 16 Fil Fil |
| 5 Ras Bir    | 11 Sido     |            |
| 6 Obock      | 12 Loyada   |            |

- Le Colas : pêchée à la ligne, cette espèce est surexploitée actuellement (80 tonnes en 1989).
- Les Dorades : ces espèces sont pêchées à la ligne et au filet maillant. Les petites dorades, plus appréciées que les grandes (ce sont des espèces différentes), représentent 70 p.100 des prises de dorades.
- Les Mérus : ces poissons de rochers sont capturés à la ligne. Ils sont de plus en plus pêchés.

Avant la création de l'association coopérative de pêche maritime, en 1980, la pêche était une activité marginale. La totalité de la production du pays passe par son intermédiaire. Elle est installée à Djibouti-ville, mais possède également des chambres froides à Obock, Tadjourah, Dikhil et Ali Sabieh pour commercialiser les poissons sur l'ensemble du territoire.

L'essentiel de l'activité de cette coopérative consiste à acheter le poisson aux pêcheurs (l'inspection sanitaire est réalisée à ce moment); à vendre la production au détail (dans la pêcherie) ou en gros à des poissonneries ou à des collectivités (armée française par exemple).

La coopérative traite également les excédents (congélation) afin d'éviter les pertes, assure la vente et entretient le matériel.

Cette structure a vu le jour et fonctionne grâce à l'aide fournie par deux bailleurs de fonds : le FIDA<sup>4</sup> et l'USAID<sup>5</sup>.

Cette opération a été un succès puisque la production, qui était nulle en 1980, est montée à 400 tonnes en 1989.

La première phase des projets FIDA et USAID a permis de mettre en place la coopérative et les différentes structures de production et de commercialisation du poisson.

La deuxième phase, commencée dans les années 85-86, visait surtout à augmenter la demande par une campagne de publicité, afin de stimuler la production. Celle-ci est effectivement passée de 300 à 400 tonnes, mais stagne à ce niveau aujourd'hui.

---

<sup>4</sup>FIDA : Fond International pour le Développement de l'Agriculture (financement par les pays occidentaux).

<sup>5</sup>USAID : Coopération américaine

Tableau I

Statistique de production par espèce et par année débarquée à l'ACMP  
(à partir des statistiques ACPM)  
(Sources : Renoux - 1987)

PRODUCTION	E S P E C E S																TOTAL	
	Rouget	Mulet	Mérou	Thon	Grand Barracuda	Petit Barracuda	Grande Dorade	Petite Dorade	Grande Carangue	Petite Carangue	Houar	Tuacord	Colas	Seriote	Langouste	Crabs		
1982 t kg %	65224 21,8	27291 9,1	3012 1,1	27853 9,3		9966 3,3		42470 14,2		22187 7,4	32917 11			31360 10,5		3412 1,1	33664 11,2	299607
1983 t kg %	38199 13,3	20343 7,1	2330 0,8	32832 11,4	15138 5,23	213 0,07	13711 4,8	22232 7,8	6108 2,2	23840 8,3	17494 6,1	22452 7,9	14173 5		3205 1,1	54313 18,9		286553
1984 t kg %	19515 6,8	5293 1,8	32815 11,4	31451 11	18803 6,5	4179 1,5	8740 3,1	14708 5,2	4798 1,7	12116 4,2	31803 11,1	50999 17,8	6575 2,3		2695 1	42146 14,6		286537
1985 t kg %	21661 8,2	2405 0,9	27791 10,5	24146 8,1	8231 3,1	1925 0,7	10573 4	25255 8,5	9035 3,4	10917 4,1	4549 1,7	53110 20	16146 6	9018 3,4	3992 1,5	34921 12,9		265739

## LA STAGNATION DE LA PRODUCTION A PLUSIEURS ORIGINES :

### \* des difficultés relatives à la production :

- Les zones de pêche les plus poissonneuses (Sept frères, Godoria, Khor Angar, Ras Syan) sont peu exploitées du fait de leur difficulté d'accès et de leur éloignement pour les bateaux modestes dont disposent les pêcheurs de Djibouti.
- Le conflit, opposant Afars et Issas, interdit la libre circulation des pêcheurs (cela est surtout vrai pour ces dernières années).
- Le matériel est parfois à renouveler.
- Les techniques de pêche sont peu productives et les pêcheurs manquent parfois d'ambition. La pêche à la ligne, par exemple, est largement pratiquée et ne permet que des rendements faibles.

### \* des difficultés relatives à la consommation :

La consommation est en fait le véritable facteur limitant puisqu'elle est faible, très irrégulière et sélective.

- Consommation faible : les Djiboutiens apprécient peu le poisson car, traditionnellement, ce sont des éleveurs nomades.
- Les plus gros consommateurs sont les étrangers, or ceux-ci partent en congé au moment où la production pourrait être maximale.
- Les Djiboutiens et les expatriés n'achètent que du poisson frais et que certaines espèces (consommation sélective).
- Les points de vente sont peu nombreux et les gérants souvent peu efficaces.

### \* des difficultés relatives à la formation du personnel :

Trouver des employés capables de bien gérer la coopérative n'est pas facile.

## C - PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE LA PECHE A DJIBOUTI

- L'accent doit être mis sur le développement de la consommation de la population, en la sensibilisant sur l'intérêt de cette source de protéines qui est abondante, peu chère et de bonne qualité nutritionnelle.

Pour cela, les campagnes publicitaires devront être poursuivies et les collectivités (les armées Djiboutienne et Française, les hôpitaux, les écoles) devront s'engager à acheter du poisson.

Les points de vente doivent être multipliés et surtout mieux gérés.

- L'augmentation de la production pourra être envisagée si le marché se développe.

Elle nécessitera l'introduction de nouvelles techniques de pêche plus performantes, la rénovation du matériel existant et la formation de jeunes pêcheurs.

- L'exportation d'une partie de la production offrirait un débouché intéressant aux pêcheurs de Djibouti.

Cependant, les pays susceptibles d'acheter du poisson exigent, généralement, des fournisseurs capables de livrer de grosses quantités de produit et un approvisionnement régulier (ce qui n'est pas actuellement le cas à Djibouti). Enfin, d'autres pays, grands producteurs de poisson, sont beaucoup plus concurrentiels que Djibouti sur ce marché. Seule l'Arabie Saoudite, géographiquement très proche, pourrait acheter un produit frais et de qualité, en le payant un peu plus cher que sur le marché international.

- Des projets de développement de la pêche ont été récemment soumis aux bailleurs de fonds.

Ainsi à Obock et à Khor Angar des tentatives de conservation du poisson par salage et séchage seront entreprises.

Par ailleurs, un projet de construction d'un quai de pêche au port de plaisance de Djibouti existe.

Cet emplacement offre l'avantage de permettre le débarquement de grosses unités même à marée basse.

Figure 1

Publicités pour relancer la consommation de poisson.  
D'après Renoux 1987

Le poisson  
c'est bon  
à manger et  
pour la santé

*Mangez donc du poisson  
Vous dépenserez moins  
et vous serez en forme.*

*Pour bien manger : ne vous ruinez pas.  
Soignez votre budget et votre santé.  
Achetez votre poisson auprès de l'ACPM*

*Jeunesse – Dynamisme – Puissance*

*C'est tout ça, le poisson de mer.*

Le poisson  
c'est bon  
à manger et  
pour la santé

Du poisson de mer frais ou congelé  
C'est des protéines peu chères  
et une santé de fer pour vous  
et ceux qui vous sont chers.

– Disponibles tous les jours.

EXTRAITS DU JOURNAL

“ LA NATION ”

## CONCLUSION

A Djibouti l'élevage transhumant est la seule activité traditionnelle des tribus Afar et Issa qui peuplent le pays.

Les petits ruminants et les dromadaires, très opportunistes, se rencontrent partout.

Les bovins sont, par contre, beaucoup plus dépendants des pâturages d'altitude utilisés en saison sèche.

Les produits de l'élevage, le lait et la viande, sont autoconsommés et les maigres excédents ne sont qu'exceptionnellement commercialisés.

L'augmentation brutale de la population (elle a été multipliée par 10 en 50 ans) et l'afflux de réfugiés a fait gonfler les villes et il se pose aujourd'hui le problème de leurs approvisionnements en denrées d'origine animale. Pour le moment, ce sont des importations qui couvrent ces besoins :

Les cent bovins et les cinq-cents petits ruminants abattus quotidiennement à l'abattoir de Djibouti proviennent d'Ethiopie et de Somalie, le lait en poudre arrive massivement sur les marchés...

En 1985, il a été décidé de développer la pêche, ce secteur ayant été laissé jusque là à l'abandon. Aujourd'hui, la coopérative fournit 400 tonnes de poisson par an et éprouve, malgré ce très faible tonnage, des difficultés de commercialisation.

L'absence totale de tradition maritime explique ce phénomène, car si le Djiboutien n'est pas pêcheur, il est encore moins consommateur de produits de la mer.

Des campagnes publicitaires sont actuellement entreprises pour sensibiliser la population.

Par ailleurs, des actions sont entreprises, depuis quelques années, pour améliorer la productivité des pâturages des dépressions inondables et des oasis à palmiers Doums.

Il s'agit essentiellement de lutter contre la détérioration progressive des parcours soumis au surpâturage, les zones d'altitude étant les plus menacées.

Enfin, il se met en place, à la périphérie des villes, un élevage laitier semi-intensif encore peu performant car mal structuré et mal géré. Dans les années à venir il devrait cependant se développer car il existe une demande en lait frais de qualité non couverte actuellement.

L'aviculture en est à ses premiers balbutiements puisqu'il n'existe qu'une station expérimentale. C'est peut être une solution intéressante pour l'avenir même si tout reste suspendu au contexte politique encore très instable de la République de Djibouti.

**BIBLIOGRAPHIE**

1. ATLAS ECONOMIQUE MONDIAL - 1989 -  
Paris, 109-110 p.
2. AUDRU (J.), CESAR (J.), FORGIARINI (G.) - 1987 -  
La végétation et les potentialités pastorales de la République de Djibouti.  
Maisons-Alfort, IEMVT : 384 p.
3. AUDRU (J.) et collab. - 1987 -  
Terroirs pastoraux et agropastoraux en zone tropicale. Gestion, aménagements et intensification fourragère.  
Maisons-Alfort (France) IEMVT, Etudes et Synthèse de l'IEMVT n°24 : 418 p.
4. AUDRU (J.) et collab. - 1988 -  
Prospection dans la dépression du Grand Bara (Djibouti) pour la recherche des moyens de stockage de l'eau. Les aménagements proposés.  
Maisons-Alfort (France) IEMVT, 19 p.
5. AUDRU (J.), LABONNE (M.), PLANCHENAULT (D.) - 1990 -  
La désertification : une évolution réversible, l'exemple de Djibouti.  
Maisons-Alfort, CIRAD-IEMVT : 8 p.
6. BLOT (J.) - 1987 -  
Evolution de l'écosystème forestier du Day (République de Djibouti). Mise en évidence du processus de facteurs responsables.  
Maisons-Alfort, IEMVT : 37 p.
7. BOURZAT (D.) - 1986 -  
Programme de recherche sur les petits ruminants. Service de l'élevage et des pêches Djibouti. Groupe de recherche sur les petits ruminants et les camelidés.  
Addis-Abeba (Ethiopie), 25 p.
8. CHEIK MOUSSA (I.) - 1989 -  
Contribution à l'épidémiologie de la trypanosomose cameline dans la République de Djibouti.  
Thèse doc. vét., Lyon : 92 p.

9. CREIGNOU (P.) - 1990 -  
L'élevage des petits ruminants dans la région de Dora (République de Djibouti). Synthèse bibliographique (DESS de productions animales en régions chaudes).  
Maisons-Alfort, IEMVT : 44 p.
10. CREIGNOU (P.) - 1990 -  
Enquête sur la situation de l'élevage ovin et caprin dans le Nord-Ouest de la République de Djibouti. Mémoire (DESS de productions animales en régions chaudes).  
Maisons-Alfort (France), IEMVT : 128 p.
11. DJIBOUTI Plan (Ministère) - 1979-1989 -  
Direction de la statistique. Bilan du fonctionnement de l'état.
12. ENCYCLOPEDIE UNIVERSELLE - 1969 -  
Volume 5. Première publication.  
Paris, 729-730 p.
13. FAYE (B.) - 1989 -  
Statut nutritionnel du bétail dans la République de Djibouti.  
CEYRAT (France), INRA : 112 p.
14. FAYE (B.), KAMIL (M.), LABONNE (M.) - 1990 -  
Teneur en Oligo-éléments dans les fourrages et le plasma des Ruminants domestiques en République de Djibouti.  
Rev. d'Elev. et de Méd. vét. des Pays trop., n°43 (3) : 365-373 p.
15. FRANCE COOPERATION (Ministère) - 1978 -  
Djibouti. Dossier d'information économique.  
Paris, 128 p.
16. FRANCE RELATIONS EXTERIEURES, COOPERATION ET DEVELOPPEMENT (Ministères) - 1984 -  
Situation économique des états africains, de l'océan Indien et des Caraïbes : 1983-1984.  
Paris, 260 p.
17. GODET (J.) - 1985 -  
Notes sur l'élevage camelin en République de Djibouti.  
ISERST, 84 p.
18. GODET (J.) - 1985 -  
Données sur les origines du pastoralisme en République de Djibouti.  
s.e., s.n., 26 p.
19. GRANIER (P.) - 1984 -  
Les palmeraies à *Hyphaene thebaïca* de la République de Djibouti : importance, utilisation, amélioration.  
Maisons-Alfort (France), IEMVT : 29 p.

20. GUTHERZ (X.), MOHAMED (G.) - 1990 -  
Voyage au pays de Pount. Géologie, archéologie, ethnographie en République de Djibouti.  
ISERST, 36 p.
21. JEUNE AFRIQUE (Ed.) - 1973 -  
Grand Atlas du Continent africain. Première édition.  
Paris, 335 p.
22. KAMIL (M.A.), IBRAHIM (A.), SAID (B.) - 1985 -  
Service de l'élevage et des pêches Djibouti : rôle de l'élevage des petits ruminants en République de Djibouti.  
10 p.
23. PLANCHENAULT (D.) - 1989 -  
Développement de l'élevage laitier dans la périphérie de Djibouti et d'autres centres urbains (République de Djibouti).  
Maisons-Alfort, IEMVT : 59 p.
24. RENOUX (B.) - 1987 -  
La pêche à Djibouti.  
Thèse Doct. Vét., Lyon : 121 p.
25. SAINT MARTIN (G.) - 1989 -  
Mission de prise de contact avec l'élevage camelin de la République de Djibouti.  
Maisons-Alfort, IEMVT : 20 p.